

RPD de Viel-Saint-Rémy Jandun

Place de l'Église Rue du Gué

08270 Viel-Saint-Rémy 08430 Jandun

tél : 03-24-72-33-48 03-24-40-47-38

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU 15 MARS 2024

Le Conseil d'École s'est réuni le Vendredi 15 Mars 2024 à 17h30 dans la salle des fêtes de Jandun.

Étaient présents :

Madame Royer, Madame Lecamp : enseignant(e)s;

Mme Bonnevie, directrice de l'école ;

Madame Pérignon, Madame Dichamp, Mr Cappe représentant(e)s des parents d'élèves ;

Madame Eguether, présidente de l'association des parents d'élèves

Monsieur Lebegue, président de familles rurales

Monsieur Garcia, maire de Jandun

Madame Thomas, Présidente du SIVU,

Madame Guenot, représentant la commune de Viel st Remy

Monsieur Delbee, représentant la commune de Villers le Tourneur

Absents :

Monsieur Blaineau, Inspecteur de l'Éducation Nationale (excusé)

Monsieur Daubange, maire de Viel st Remy (excusé)

Mme Prévot représentantes des parents d'élèves (excusée)

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Point n°1 : Actions relatives au projet d'école

Evaluations nationales de cp : Les résultats sont assez satisfaisants pour ce groupe. 1 enfants sur 9 se révèle en grandes difficultés.

Langues vivantes : Dans le cadre de la liaison école collège, des ateliers d'initiation à l'allemand ont été organisés par le professeur du collège en novembre pour les CM2.

Il est rappelé que les enfants ont la possibilité de choisir allemand en LV1 à l'entrée en 6eme avec LV2 anglais. Toutefois ce choix est irréversible pour la suite. Un rappel sera fait aux familles afin de préciser ce point qui sera certainement évoqué lors des inscriptions au collège.

PEAC :

- Le spectacle au cirque de Muizon a été un vrai succès auprès de tous les élèves y compris les cm2
- Le PAG chant chorale se poursuit : la restitution est prévue le 31 mai à 18H30 salle des fêtes de jandun ; Une séance de répétition commune est prévue le jour même nécessitant l'affretement d'un bus

Parcours citoyen :

- des ateliers menés par l'oacp et financés par l'association de parents autour du safe internet day le 10 février en CM2 liant prévention vis à vis des écrans et du harcèlement
- les 10h d'enseignement du programme PHARE se déclinent dans chacune des classes à travers différents domaines d'apprentissages : poésie, littérature, débat, vivre ensemble et apprentissage de l'empathie....

E3D

- intervention de l'association « renard » à raison de 3 demies journées pour chacune des classes autour de la biodiversité et spécifiquement cette année sur le thème des oiseaux : séance en classe, atelier de construction de nichoirs et sortie nature. Action financée par la coopérative pour un coût de 450 euros
- remis en état des carrés de jardin à Jandun : préparation par la commune pour fin mars
- participation à la journée EDD au collège le 28 mai
- poursuite d'un carré de friche/tonte raisonnée et jachère fleurie à Viel-Saint-Rémy

Sport et santé :

- Intervention infirmière scolaire sur la prévention bucco dentaire le 2 février en CP/CE1
- Cycle d'escrime mené par le cercle d'escrime de Charleville qui débutera ce 18 mars jusque la mi mai à raison de 7 séances par classe financées entièrement par la coop pour un cout de 1420 euros
- Les projets de sorties pédagogiques pour le 3 eme trimestre sont en cours d'études avec des couts allant du simple au double selon la destination. Plusieurs propositions sont à l'étude : parc de Nocturnia, zoo d'Amnéville ou muséum d'Histoires Naturelles si les pré-réservations sont validées

Les parents font remarquer que les élèves de 6eme se rendent chaque année au Muséum d'Histoires Naturelles

Point n°2 : Programme PHARE

C'est un programme de prévention visant à

- éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- former une communauté protectrice, engagée dans la lutte contre le harcèlement
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement (MPP)

Il incite l'établissement à

- Valider la charte d'engagement pour 2 ans
- Informer élèves et parents des deux numéros d'appel Stop Harcèlement : le 30 20 (plateforme de référence pour le signalement de situations de harcèlement à l'école) et le 30 18 dédié plus spécifiquement aux cyberviolences dont le cyberharcèlement.
- Sensibiliser les familles
- Mettre en oeuvre 10 heures annuelles d'apprentissage pour les élèves, consacrées à la prévention du harcèlement.
- Participer aux temps forts annuels sur lesquels le programme prend appui : Journée Nationale contre le Harcèlement en Novembre et le Safer Internet Day en Février

Au niveau del a prise en charge des situations, un protocole d'intervention est défini afin de traiter les situations de suspicion. Il prévoit plusieurs étapes :

- Repérage et alerte
- recueil des informations avec les témoignages de chacun et des familles avec des grilles de signaux

- analyse de la situation en équipe avec appui de la circonscription si besoin pour catégoriser la situation (jugée préoccupante ou avérée selon 4 niveaux d'importance et signalement pouvant aller jusqu'au procureur si besoin)
- réponse visant à écarter immédiatement le danger et propositions d'actions
- suivi et régulation de la situation en lien avec les familles sur des échéances de plus en plus espacées
- temps de retour en équipe sur des éléments d'analyse et l'adaptation du protocole.

Ce protocole a du être déclenché au mois de en Novembre dans la classe de CM2, et a été étudié avec les différents acteurs concernés. La situation a été traitée en interne et non sans difficultés car l'équipe enseignante n'a reçu aucune formation pour ce faire. D'autant que cela a eu un impact innatendu sur le climat de la classe et sur la réaction de familles non concernées. La cellule de vigilance est maintenue.

La question du suivi de cette cellule pour la 6eme est posée : les situations évoquées en commission de liaison doivent elles faire l'objet d'un écrit ? Mme Bonnevie se renseignera mais selon le degré aucun document n'est consigné dans le livret scolaire des enfants en question.

Point n° 3 : SIVU et maintenance

- La fibre est en cours d'installation dans les classes de Viel-Saint-Rémy.
- Mme Bonnevie informe et remercie Mr Bertaux, parent d'élève qui de par son entreprise «SAREMICO » basée à Tournes a offert gracieusement l'installation d'une pompe à chaleur afin de climatiser la classe des CE2 CM1.
Ce dispositif désormais utilisé aussi en tant que système de chauffage devrait permettre des économies d'électricité non négligeables et assurera un confort de travail dès les premières chaleurs.
- Mme Bonnevie réitère la demande de changement de PC ou du moins du système d'exploitation sur l'ordi de classe car l'obsolescence de window (vista) fait qu'il n'est plus sécurisé et surtout qu'il ne permet pas d'accéder aux applications utiles à la classe. Mr Delbee se propose d'installer une nouvelle version aux prochaines vacances.
- Il est également demandé à ce que le système de fermeture de la porte des toilettes filles soit changé car malgré plusieurs interventions /serrure, des enfants restent régulièrement coincés.
- Les gouttières doivent être nettoyées car plusieurs débordements sont constatés.

Point n°5 : Sécurité

Nouvel exercice PPMS risque majeur prévu début avril simulant un phénomène de vents violents

Point n°4 : Coopérative

Au dernier conseil, le solde de la coopérative s'élevait à 5619 euros

Recettes		Dépenses	
		Cadeau de Noël aux enfants	68 euros
Vente des chocolats	526	Cirque de Muizon	485 euros
Marché de Noel	471	Achat arbres fruitiers	176 euros
		Abonnement 3 classes edumoov	45 euros
		Animation association renard EDD	450 euros
		Matériel de maths	95 euros
		Escrime	1418 euros
Total des recettes	997 euros	Total des dépenses	2737 euros

Le solde actuel est donc 3879 euros ce qui permettra certainement de financer entièrement la sortie de fin d'année.

La brocante à Jandun au profit de la coopérative aura lieu le 12 mai, toutefois cela nécessite l'implication de parents bénévoles : un courrier d'information va être diffusé. Une réunion pour bénévoles sera fixée prochainement.

Point n°5 : Association « p'tits loups et loisirs » :

Mme Eguether annonce les bénéfices du marché de Noël et de la vente des calendriers ainsi que le solde actuel.

Une marche sera organisée à Villers le 14 Avril : chaque enfant recevra un ticket d'inscription gratuit. Des affiches et flyers sont actuellement en cours d'envoi dans les mairies afin d'être distribués. Une réunion se tiendra à Viel le 29 mars afin d'affiner la préparation de cette manifestation.

Mme Eguether a appris récemment que l'association de Viel organisait une soirée le 22 juin au soir dans la cour de l'école, date à laquelle la kermesse fixée lors du 1er conseil, était prévue. Même si initialement la kermesse devait se tenir à Jandun, il en va s'en dire que les familles ne peuvent pas participer aux 2 manifestations en même temps dans 2 villages différents, ce qui impacterait la soirée.

Mme Royer a proposé de décaler la kermesse le matin même avec spectacle à 11h, repas le midi et jeux l'après-midi mais Mme Eguether craint de ne pas pouvoir profiter de la cour dans son ensemble avec le risque du montage de la scène et le danger que cela représente.

Mme Bonnevie, en lien avec Mr Daubange, propose de communiquer avec les 2 associations pour trouver un accord et éventuellement partager les lieux ce qui pourrait être l'occasion de profiter de la fête de la musique pour faire rester les familles mais Mme Eguether préfère que la date soit modifiée d'autant que Mr Garcia précise que la fête des « Janduno » et l'inauguration des chemins de randonnée auront lieu ce même week end.

Les enseignantes refusent quant à elles de faire la kermesse le 6 juillet date des vacances, ainsi que le 8 juin car cela solliciterait les familles 2 week end de suite.

La restitution du PAG le 31 mai ne peut être décalée car le calendrier de la professeur de chant est fixé, et les dates des autres événements festifs de chaque village : kermesse des maternels, jeux intervillages, fête des jandunos, fête de la musique, ne permettent pas beaucoup de flexibilité. Au vu des difficultés passées pour fixer la date du spectacle de Noël, et de celles-ci, il est donc décidé qu'il n'y aurait malheureusement pas de kermesse cette année.

Afin de ne pas léser les enfants, une journée interclasse sera organisée le 2 juillet avec les parents et grands parents volontaires si le nombre d'accompagnateur n'est pas suffisant.

À Viel St Remy,

Le Secrétaire de séance,

La Directrice,

Mme Bonnevie

Mme Bonnevie

COPIE TRANSMISE À :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Les maires de Viel-Saint-Rémy, Neuvizy, Villers le Tourneur, Jandun et Raillicourt
- Mesdames les représentantes élues des parents d'élèves
- Madame Thomas, présidente du SIVU
- les membres de l'équipe enseignante